

Voici les douze villes

Un document confidentiel de la FFF laisse peu de mystères sur les douze sites qui seront choisis en novembre pour la candidature de la France.

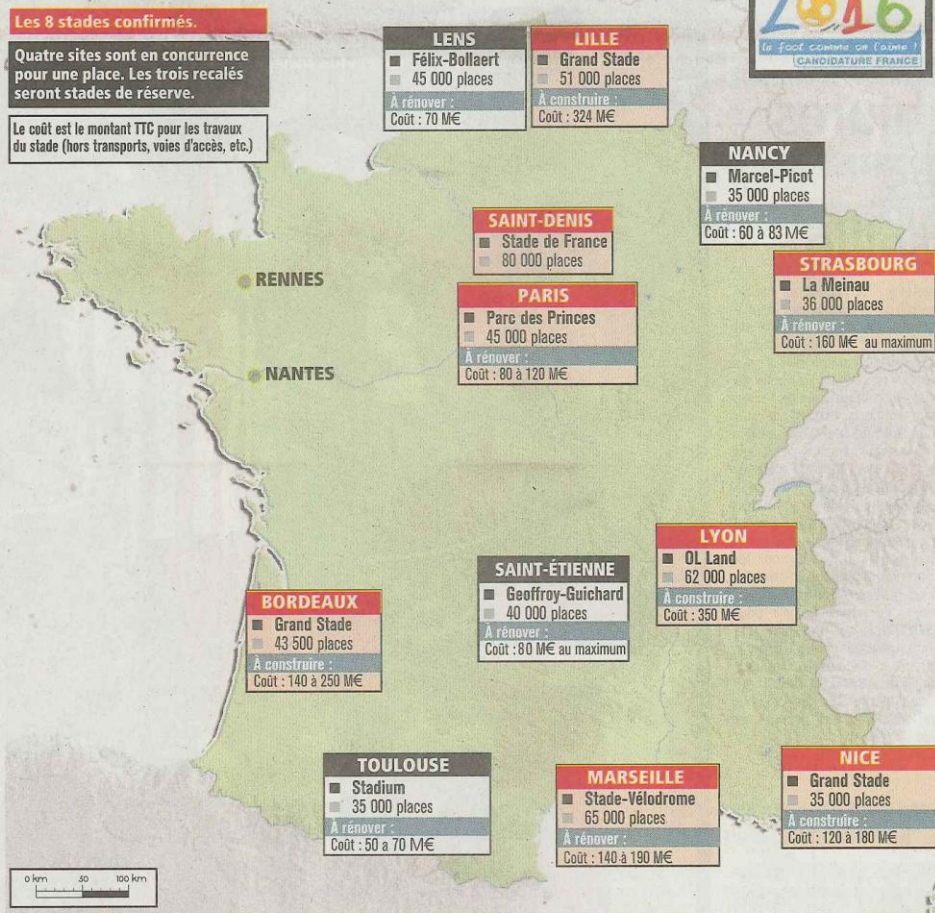
MI-NOVEMBRE, au plus tard, la Fédération doit annoncer la liste des douze stades retenus (neuf pour la compétition et trois de réserve) pour le dossier de candidature de la France à l'Euro 2016. Pour les seize villes candidates, l'enjeu économique et politique est énorme. « Un document de travail confidentiel » de la FFF, daté du 15 juillet, que nous nous sommes procuré, établit déjà une hiérarchie. Montpellier, Metz, Rennes et le projet de nouveau stade des Hauts-de-Seine du Racing-Métro à Puteaux devraient être exclus. Et les grands gagnants seraient le Stade de France à Saint-Denis, le Parc des Princes à Paris, le vélodrome à Marseille, La Meinau à Strasbourg et les grands stades à construire de Lille, Lyon, Bordeaux et Nice.

Sur quatre-vingt-sept pages, ce « premier bilan d'avancement des projets de stades » se présente comme une radiographie. Dix-sept fiches (Nantes s'est retiré depuis) pointent les « risques identifiés » et les « points positifs » pour chaque candidature. Une « appréciation d'ambiance » sur le contexte politique et financier de la ville, du club et de leurs relations conclut chaque bilan. Pour Rennes, qui bénéficie pourtant du retrait de Nantes à l'ouest, une « forte dépendance à une aide d'État », les mésententes entre la ville et le club, et la « faible capacité hôtelière sur la région » pèsent en sa défaveur. À Metz, c'est « l'organisation autour du projet (qui) semble pour l'instant floue, peu proactive et non consciente des exigences techniques et de planning de l'UEFA ». Concernant Montpellier, le projet n'est pas abouti. Le stade des Hauts-de-Seine, identifié rugby, est, quant à lui, victime de sa proximité avec le SDF et le Parc des Princes.

Lambert : « Après Paris 2012, un nouvel échec aurait du mal à passer »

Reste une hésitation pour le neuvième stade. Tout devrait se jouer entre Toulouse, Nancy, Lens et Saint-Étienne. Toulouse, qui pâtit cependant d'une « rénovation du Stadium (50 à 70 millions d'euros) (qui) dépend fortement des subsides de l'État », aurait une longueur d'avance. La candidature de Nancy, à laquelle on prête le soutien discret de Michel Platini, le président de l'UEFA, a aussi sa carte à jouer. Sur le projet de rénovation de Marcel-Picot (environ 80 millions d'euros) de Jacques Rousselot, le président de l'ASNL, la FFF relève néanmoins que « la capacité de financement du club, l'expertise des architectes et la faisabilité de certaines options (toit) restent encore sujettes à caution ». Félix-Bollaert à Lens, qui était un site en 1998, est un candidat sérieux. Mais « la décision de la ville de ne pas s'impliquer dans la candida-

Les sites de la candidature française



ture » et la rénovation « déjà retardée(e) par la descente en Ligue 2 du RC Lens (qui) souffre (...) d'un manque de clarté et d'un montage financier incertain » en font un outsider. Quant à Saint-Étienne, un « budget contraint à 70 millions d'euros TTC risque de s'avérer insuffisant au regard des besoins d'évolution du stade (Geoffroy-Guichard) ».

Pour les villes, l'enjeu économique et politique est énorme. « C'est un projet stratégique pour le football français. Je sais que chacun va défendre son dossier, qu'il y aura des pressions et des coups de fil, mais on ne retiendra pas tel stade pour faire plaisir aux copains. Nous retiendrons les projets qui nous garantiront les meilleures chances de gagner (...) »,

confie Jacques Lambert, le directeur général de la FFF, qui pilote le dossier de candidature.

Homme de dossiers, ultra rigoureux et secret, Jacques Lambert, l'ancien préfet, qui a présidé le comité d'organisation de la Coupe du monde 98, cravache dur. Deux millions d'euros ont été dégagés pour mener à bien le dossier de candida-

ture. Une « cellule Euro 2016 », qui réunit le M. Stade de la Ligue et de la FFF, Stadia Consulting Groupe (spécialisé dans la conception des grands stades) et Sportfive (droits marketing et audiovisuels) qui a opéré sur le Mondial 2006 en Allemagne, a été mise en place. Pascal Simonin, l'ancien directeur général du consortium du SDF, a aussi été missionné par Lambert.

Il y a six mois, la FFF hésitait encore à se lancer. Sous la pression notamment de Frédéric Thiriez, le président de la Ligue, la FFF a rattrapé son retard. Le 15 février prochain au plus tard, elle remettra son dossier à l'UEFA. « Après Paris 2012 (pour les JO), un nouvel échec aurait beaucoup de mal à passer. On a un poids lourd sur les épaules (...) », avoue Lambert. Verdict le 27 mai 2010.

ALEXANDRE CHAMORET
(avec PATRICK ISSERT)

La France en pole

FACE À L'ITALIE, à la Turquie et aux cocandidats suédois et norvégien, le dossier français ne manque pas d'atouts. On sait déjà que l'Allemagne votera pour la FFF lors du comité exécutif de l'UEFA du 27 mai prochain. Autre avantage : la délégation interministérielle aux grands événements sportifs instituée en décembre 2008 et conduite par Frédéric Jugnet est perçue comme un gage de sérieux par l'UEFA. Tout comme l'enveloppe de 150 M€ que vient de débloquer le gouvernement pour la rénovation et la construction des nouveaux stades. Le

dossier suédois et norvégien a un handicap. Après les défaillances de la coorganisation de l'Euro 2012 en Pologne et en Ukraine, l'UEFA souhaiterait une monocandidature pour 2016. Recalée pour 2012, l'Italie pourrait bénéficier d'un « retour d'ascenseur », craint Lambert. Mais avec la crise économique qui sévit, un « chantier stades » important et le moindre enthousiasme des villes, le dossier italien semble à la traîne. La Turquie serait le concurrent le plus redouté par la FFF. — A. C.